

AIDES CARTE BLANCHE

Décisions – Octobre 2021

L'enveloppe disponible pour la seconde levée 2021 de l'aide « Carte Blanche » est de 209.627,39 € compte tenu des aides précédemment allouées, des aides complémentaires accordées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 et des aides complémentaires exceptionnelles.

Faisant suite à la levée du 13 août 2021, 13 demandes ont été déposées.

À l'issue de la séance de décision du 11 octobre 2021, la Commission¹ du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a décidé d'accorder des aides « Carte blanche » pour un montant total de 150.000 € aux 6 projets audiovisuels suivants :

- **ACB-133 Hosbësch** – 22.500 € – Court-métrage → Docu-Fiction
Requérant : Dzhovani Gospodinov
- **ACB-135 Moitié Moi** – 22.500 € – Moyen-métrage → Docu-Fiction
Requérant : Kim El Ouardi
- **ACB-138 Tumbleweed** – 30.000 € – Court-métrage → Animation
Requérant : Zeilt Productions
- **ACB-139 Vers la lumière** – 15.000 € – Long-métrage → Documentaire de création
Requérant : Serge Wolfsperger
- **ACB-140 Fair** - 30.000 € – Court-métrage → Fiction
Requérant : Wady Films
- **ACB-141 Eng eidel Plaz** – 30.000 € – Court-métrage → Fiction
Requérant : Les Films Fauves

¹Pour rappel, la Commission est composée de Karin Schockweiler, Norbert Laporte, Boyd Van Hoej. Manon Lavalou, secrétaire de la commission.